



Lundi, le 14 avril 2003

Par télécopieur : 514-872-2556

Monsieur Alain Cardinal
Secrétaire général
Office de consultation
publique de Montréal
1515, rue Metcalf
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet : Projet Hôpital Louis-H. Lafontaine

Monsieur,

Pour faire suite aux soirées d'informations les 31 mars et 1^{er} avril dernier, ainsi qu'après discussions avec les responsables de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine et de l'Arrondissement Mercier / Hochelaga-Maisonneuve, le Groupe AXXCO :


- entend emprunter, lors de la réalisation des travaux de construction des futures habitations, les chemins publics ou temporaires qui seront disponibles à partir des rues Sherbrooke et Hochelaga, sauf en cas de force majeure ou dans des situations exceptionnelles. Lesdits accès auront, il va s'en dire, à être approuvés préalablement par l'Hôpital et l'Arrondissement ;
- entend effectuer les travaux d'excavation et de dynamitage éventuel, lorsque cela sera requis, dans les « règles de l'art » et ce, afin d'éviter les inconvénients potentiels auprès des propriétaires / résidents du quartier avoisinant ;
- entend consulter les propriétaires des habitations donnant du côté "est" de la rue Beauclerck vis-à-vis l'aménagement physique et paysager de la servitude souterraine d'Hydro-Québec qui borde leurs propriétés. Ladite consultation se ferait de concert avec les responsables de la planification pour l'Arrondissement et des portes-paroles d'Hydro-Québec, de l'Hôpital et du promoteur. Le processus précédent de consultation pourrait être sous la gouverne de l'Arrondissement.



Le Groupe AXXCO désire souligner à nouveau que le projet qu'il entend réaliser sur les terrains résiduels de l'Hôpital devrait comprendre moins de mille (1 000) unités de logements, voire même huit cent cinquante (850) - neuf cents (900) logements au total.

À titre illustratif, la Phase 1 du projet telle que planifiée à l'heure actuelle ne comptera probablement que plus ou moins trois cent cinquante (350) unités d'habitations. Les bâtiments anticipés sont des maisons unifamiliales jumelées (en groupe de 2 ou 3), des maisons de ville par groupes de quatre (4) ou cinq (5) unités, des Plex de taille réduite (2 - 3 à 6 - 7 unités) et de petits bâtiments multifamiliaux de quatre (4) étages ou moins. La Phase 1 s'étendrait entre le prolongement en triangle de l'avenue Pierre-de-Coubertin (côté nord) et l'extension de la rue Marseille, incluant une bande de plus ou moins trente-cinq (35) mètres sise du côté nord, des arrières lots des maisons de la rue Beauclerck jusqu'à l'emprise de la ligne aérienne d'Hydro-Québec.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez accepter monsieur Cardinal, l'expression de nos sentiments les meilleurs



Patrick Côté, administrateur
Le Groupe AXXCO Inc.

c.c. Monsieur André Lemieux, directeur général
Hôpital Louis-H. Lafontaine